

Durant la session de 1885, aussi, il y a eu une demande inusitée par le parlement d'informations regardant le département de l'Intérieur, et la rébellion du Nord-Ouest aussi augmentait énormément l'ouvrage, tant directement qu'indirectement. Les volontaires qui ont pris part à sa suppression ont été gratifiés par l'acte des primes militaires du choix de 320 acres de terre sous les conditions d'établissement ou d'un scrip de terre pour \$80. Il était nécessaire de communiquer avec chaque volontaire pour constater son choix, et comme dans plusieurs cas, le volontaire disposait de son droit, des procurations devaient être inscrites au département pour permettre aux acheteurs de recevoir le scrip ou mandat, suivant le cas. Comme il y a eu au-delà de 6,000 de ces cas, la correspondance du département a été grandement augmentée.

Toute cette besogne additionnelle est retombée sur le personnel presque simultanément, et comme on n'avait pas pourvu dans l'organisation du département à l'exécution de ce travail, il y avait surcroît d'ouvrage dans les bureaux du secrétaire et du comptable. La question est venue de savoir si on ferait un effort pour faire faire tout l'ouvrage par le personnel ordinaire, ou si on demanderait au gouvernement d'adopter des moyens spéciaux pour rencontrer les exigences du service. Les employés, spécialement le comptable et son assistant, protestèrent en différents temps qu'ils avaient trop à faire, à quoi je répondais invariablement que l'ouvrage devait être fait et que je m'efforcerais de trouver quelques moyens de récompenser le personnel pour son ouvrage supplémentaire. Cette classe d'ouvrage a continuée durant les années 1885, 1886, 1887 et partie de 1888-89, et dans ces années il y avait aussi à ajouter le travail de bureau en rapport avec les réclamations civiles des pertes de la rébellion. Ces réclamations étaient examinées sur les lieux par une commission, mais les mesures nécessaires pour payer les pertes retombaient sur le département de l'Intérieur.

En 1886, le département a commencé à liquider les affaires entre les diverses sociétés de colonisation et le gouvernement, et cet ouvrage a continué les années suivantes. Le résumé suivant des divers certificats de scrip qui ont été faits par le bureau du comptable et émanées par le département durant ces années donne quelque idée de l'étendue de cette classe spéciale d'ouvrage :—

Scrip supplémentaire des métis du Manitoba.....	1,717
Scrip des métis du Nord-Ouest.....	5,790
Scrip en échange du droit de foin et de commune sur les rivières Rouge et Assiniboine.....	235
Scrip des vieux colons blancs.....	96
Scrip de prime militaire et certificats de terres.....	6,106
Scrip des sociétés de colonisation.....	3,896
Total.....	<u>17,837</u>

Tout cet ouvrage était intermittent dans son caractère et devait être fait en sus des devoirs réguliers des personnes à qui il était confié. Il aurait été difficile d'obtenir de l'aide du dehors quand, et seulement pour telles périodes qu'il aurait été nécessaire, et même, le cas échéant, une telle assistance aurait été de peu de valeur sans l'expérience préalable des rouages du département.

Le rapport annuel du département est présenté, en autant qu'il s'agit des agences du Manitoba, du Nord-Ouest, et de la Colombie-Anglaise, le 31 octobre chaque année, et de fait un rapport de toutes les affaires d'importance jusqu'à la fin de l'année civile est inclus. Les arpenteurs employés par le département ne reviennent ordinairement pas de leur campagne avant novembre; et entre la fin de l'année et aussitôt après l'ouverture de la session du parlement, leurs rapports sur les opérations de la saison, aussi bien que les rapports des agents des terres et des bois de la Couronne, depuis le lac Supérieur à aller à la côte du Pacifique, doivent être rassemblés, soigneusement révisés, les épreuves lues, et le tout résumé, entré dans l'index et imprimé. Cela veut dire qu'une très grande quantité d'ouvrage doit être faite dans très-peu de